



INFORMATIONS PERMIS A1-A2-A

L'auto-école du Chesnay vous informe sur les nouveaux permis moto.
Quels permis ? Comment se déroule la formation ? Quels programmes de formation ?
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à vos questions.

Votre contact à l'agence est Valérie au 01 39 54 52 73 ou par mail :
lechesnayautoecole78@gmail.com



AUTO-ECOLE LE CHESNAY
3 RUE DE VERSAILLES
78150 LE CHESNAY
lechesnayautoecole.com

(les procédures), les risques, les influences, l'auto-évaluation. La formation pratique peut commencer en parallèle de la formation théorique. On attire cependant votre vigilance sur l'obligation d'être reçu à l'examen théorique avant de se présenter aux examens pratiques. Le rendez-vous est donné directement sur notre piste. La formation pratique débute par les compétences liées aux épreuves plateaux. Dès l'obtention de l'épreuve plateau, vous serez préparés aux compétences en circulation.

<p>Compétence 1</p> <p>MAITRISE LE MANIEMENT DE LA MOTO A VITESSE REDUITE ET A VITESSE PLUS ELEVEE, HORS CIRCULATION</p>	<p>Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.</p> <p>Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.</p> <p>Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).</p> <p>Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - Descendre de la machine en sécurité.</p> <p>Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.</p> <p>Monter et rétrograder les rapports de vitesse.</p> <p>Maîtriser la réalisation d'un freinage.</p> <p>Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.</p> <p>Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).</p> <p>Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)</p> <p>Maîtriser les techniques d'inclinaison.</p> <p>Réaliser un freinage d'urgence</p>
<p>Compétence 2</p> <p>APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES.</p>	<p>Connaître et respecter les règles de circulation.</p> <p>Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).</p> <p>Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.</p> <p>Adapter l'allure aux situations.</p> <p>Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.</p> <p>Tourner à droite et à gauche.</p> <p>Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.</p> <p>Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.</p>
<p>Compétence 3</p> <p>CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS</p>	<p>Evaluer et maintenir les distances de sécurité.</p> <p>Croiser, dépasser, être dépassé.</p> <p>Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.</p> <p>Communiquer avec les autres usagers.</p> <p>Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.</p> <p>Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.</p> <p>S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide</p> <p>Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.</p> <p>Connaître les règles relatives à la circulation inter-files</p> <p>Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.</p> <p>Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts</p>
<p>Compétence 4</p> <p>PATRIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE</p>	<p>Suivre un itinéraire de manière autonome.</p> <p>Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.</p> <p>Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.</p> <p>Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.</p> <p>Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule</p> <p>Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.</p> <p>Pratiquer l'éco-conduite.</p>

LES CATEGORIES DE PERMIS

<p>A1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Motocyclettes avec ou sans side-car : - Cylindrée max : 125cm³ - Puissance max : 11 kW - Rapport Puissance/Poids : ≤ à 0,1 kW/kg. • Tricycles à moteur : puissance ≤ à 15kW 	<p>16 ans</p>
<p>A2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Motocyclettes avec ou sans side-car : - Puissance ≤ à 35 kW - Rapport Puissance/Poids : ≤ à 0,2 kW/kg. La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70kW 	<p>18 ans</p>
<p>A</p>	<p>Pour obtenir la catégorie A, obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures.</p>	<p>Moto avec ou sans side-car 20 ans</p> <p>Tricycles à moteur : puissance > 15 kW 21 ans</p>

LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

• **La formation théorique**

La formation théorique porte sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Des cours théoriques sont dispensés, au sein de notre établissement, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité : le samedi de 13h à 14h. L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite aux horaires d'ouverture avec un support média ou avec un enseignant mais aussi via Internet (pack web).

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur : les effets liés à une consommation de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments) sur la conduite, les effets de la fatigue sur la conduite, l'influence de la pression sociale (publicité, travail, pairs...)
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée et le comportement à adopter face à ces risques.
- Les autres usagers de la route : les spécificités de certaines catégories de véhicules et des usagers vulnérables, les risques, la vigilance et les attitudes à leur égard.
- La réglementation générale concernant le transport d'un chargement et de personnes, l'obligation d'assurance, les documents administratifs, les infractions...
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions nécessaires en entrant et en quittant le véhicule
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité des véhicules
- L'utilisation du véhicule en respect de l'environnement

• **La formation pratique**

Les 4 compétences générales et les sous-compétences associées mentionnées dans le tableau du programme de formation sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées dans une démarche progressive en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment

<p>EPREUVE THEORIQUE GENERALE (le Code)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code (5 erreurs maximum) • Apporter <u>votre pièce d'identité et votre convocation</u> le jour de l'examen. • Le code est <u>valable 5 ans</u>. • Vous êtes exemptés d'épreuve théorique si vous êtes titulaires d'une autre catégorie de permis depuis moins de 5 ans.
<p>EPREUVES PLATEAUX</p>	<p>La validation de l'examen plateau du permis moto requiert la bonne exécution de 6 manœuvres. Elles doivent toutes se faire dans la limite du parcours balisé. Chacune de ces manœuvres se décompose en phase.</p> <p>Manœuvre 1 : parcours sans l'aide du moteur Cette première manœuvre consiste à démontrer la maîtrise de la moto sans l'aide du moteur. Le candidat doit manier le motocycle en marche avant et en marche arrière.</p> <p>Manœuvre 2 : parcours lent moto Il est attendu que le candidat se déplace à allure réduite et sans passager. Il doit donc effectuer un parcours en forme de « S ».</p> <p>Manœuvre 3 : parcours rapide et freinage Le candidat doit ici exécuter un freinage d'urgence. À une vitesse de 50 km/h, il démontre qu'il est en mesure d'effectuer ce freinage sur une distance maîtrisée.</p> <p>Manœuvre 4 : parcours lent avec passager Le candidat exécute un parcours à allure réduite avec passager</p> <p>Manœuvre 5 : parcours allure normale Après avoir atteint une vitesse de 40 km/h, le candidat doit effectuer un slalom, puis un demi-tour.</p> <p>Manœuvre 6 : parcours rapide moto Cette dernière manœuvre consiste à rouler à 50 km/h avant d'effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une manœuvre d'évitement, • un freinage de précision.
<p>EPREUVE EN CIRCULATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des parcours les plus variés possibles • Conduite autonome durant 5 minutes • Arrêt et redémarrage hors circulation